

Professionnels de santé



© 2016 Les Echos Publishing

Selon le Comité d'alerte, qui vient de rendre un avis récemment, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) devrait être respecté mais « dans des conditions plus difficiles que les années précédentes »...

Le Comité d'alerte tire la sonnette d'alarme pour ce qui est du respect de l'ONDAM en 2016. Non seulement cette année le taux est fixé à un niveau historiquement bas (1,75 %). Mais en plus l'an passé, les dépenses des soins de ville ont dépassé leur objectif (+270 millions d'euros) en raison notamment d'une forte croissance des indemnités journalières (+3,5 %), entraînant un report de 200 millions d'euros sur l'exercice 2016. Il faudra également prendre en compte cette année les aléas financiers qui pèsent sur la campagne tarifaire 2016 des hôpitaux, sur les objectifs de maîtrise médicalisée des dépenses de médecine de ville et sur les dépenses de médicaments, notamment au titre des nouveaux traitements contre le cancer... Sans compter la revalorisation de la valeur du point d'indice de la fonction publique (+0,6 % en juin 2016) à l'hôpital.

Le comité appelle donc les professionnels à une « vigilance accrue » sur le dynamisme des dépenses de soins de ville.

© 2016 Les Echos Publishing